



Accusée à tort de vol, que puis-je faire ?

Par **dyouette_old**, le **30/11/2007** à **21:37**

Bonjour,

J'ai appris (avec surprise) il y a quelques jours que j'étais accusée de vol d'effets personnels se trouvant (soit disant) sur une banque à l'accueil d'un casino de jeu et sur la preuve d'une vidéo.

Je reconnais être en ces lieux mais en aucun cas avoir ne serait-ce que toucher ces biens. Comment prouver que ce n'est pas moi? Ai-je la possibilité de consulter cette vidéo ? Dois-je prendre un avocat ? Dois-je répondre par une plainte pour diffamation/accusations calomnieuses ?